



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

A 4

Question écrite n° 69498

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur le fait que la section d'autoroute A4 située entre l'échangeur d'Argancy et la Croix-de-Hauconcourt (intersection avec l'A31) est extrêmement dangereuse. En effet, à certaines heures de la journée, les voitures venant de l'Est mosellan et désireuses d'emprunter l'A31 en direction de Thionville forment une file à l'arrêt de près d'un kilomètre à hauteur de la bretelle de raccordement de la Croix-de-Hauconcourt. A brève échéance, il y aura donc là des accidents extrêmement graves car les voitures circulant sur l'A4 surviennent à une vitesse élevée. L'inaction des pouvoirs publics en la matière est d'autant plus regrettable que des solutions seraient facilement envisageables, notamment en élargissant la bretelle de raccordement et éventuellement même en la prolongeant le long de l'A31 entre La Croix-de-Hauconcourt et l'échangeur de Maizières-Hauconcourt situé à quelques centaines de mètres. Une telle mesure reviendrait plus ou moins à créer une quatrième voie sur une petite section de l'A31 et réglerait tous les problèmes. Elle souhaiterait en conséquence, qu'il lui indique s'il est bien conscient du caractère extrêmement dangereux de l'intersection susvisée.

Texte de la réponse

Le Gouvernement est attentif à la sécurité et à la fluidité du grand axe de transit Nord-Sud que constitue l'autoroute A 31. Les solutions aux problèmes de saturation de cet axe doivent s'inscrire dans le cadre d'une stratégie globale avec des réponses dans chaque mode adaptées aux différents segments de la demande de déplacements et d'échanges, en cohérence avec les grands objectifs de la politique des transports, le rééquilibrage intermodal et la priorité aux transports collectifs en milieu urbain. C'est pourquoi, les projets de schémas de services de transport, approuvés lors du comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire de Limoges du 9 juillet 2001 prévoient, outre le développement des capacités ferroviaires, la reconstitution d'un itinéraire autoroutier A 31 pour le trafic routier international, en préservant la réalisation d'aménagements routiers de capacité suffisante destinés à écarter les trafics de transit des zones urbaines actuellement traversées par l'A 31. Les sections de l'autoroute qui seraient ainsi déviées, notamment au voisinage de Metz et de Nancy, pourront être reclassées en voie rapide urbaine. Sans attendre la reconstitution de cet axe, un important programme de sécurisation a été retenu au contrat de plan pour la période 2000-2006 et prévoit la réalisation de plusieurs opérations, notamment le réaménagement de l'échangeur autoroutier de la Croix-de-Hauconcourt. Les dispositions prévues permettront de résoudre le problème de remontée de files d'attente sur l'A 4 pour accéder à l'A 31 en direction de Thionville. En l'attente, la société des autoroutes du Nord et de l'Est de la France étudie un système de détection des files d'attente générées sur l'A 4 par les difficultés d'accès à l'A 31. Ce système pourrait permettre d'informer l'utilisateur en temps réel sur les conditions d'accès à l'A 31, grâce au panneau à messages variables situé en amont à l'échangeur d'Argancy dans le sens Strasbourg-Paris. Par ailleurs, l'absence d'éclairage de l'autoroute A 4 entre l'échangeur d'Argancy et la Croix-de-Hautconcourt n'est pas un facteur d'insécurité routière, les études conduites en la matière n'ayant pu établir dans ce cas les risques d'accidents. Si l'éclairage apporte un réel confort de conduite la nuit, il favorise en effet l'accroissement des vitesses au détriment de la sécurité. Quant à l'A 4 entre

l'échangeur d'Argancy et la Croix-de-Hauconcourt, la section courante n'est pas éclairée sur une longueur de 1 300 mètres alors que les deux échangeurs encadrant cette section sont éclairés. Cependant, l'examen de l'accidentologie sur cette section fait apparaître des taux d'accidents de nuit identiques sur les parties éclairées ou non éclairées. Il ne peut donc être conclu directement que l'absence de continuité de l'éclairage sur cette section de l'A 4 soit un facteur d'insécurité. Je demande néanmoins à mes services de rechercher le meilleur dispositif au regard de la bonne perception de la remontée de file d'attente par les usagers de l'A 4.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69498

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement et transports

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 25 février 2002

Question publiée le : 26 novembre 2001, page 6702

Réponse publiée le : 4 mars 2002, page 1288